

## Investissements d'avenir

Géré par le Commissariat Général à l'Investissement de l'État, le programme d'« Investissements d'Avenir » (PIA) a mobilisé 57 milliards d'euros depuis son lancement en 2010. Ces fonds ont notamment permis d'apporter un soutien à la recherche et aux projets innovants, dans les secteurs d'avenir tels que le numérique, la transition énergétique ou les biotechnologies.

Prête à relever les grands défis sociétaux du XXIème siècle, l'UPJV s'est affirmée comme **acteur incontournable de l'innovation** en s'impliquant dans **24 projets de recherche et de formation labellisés par le PIA**. Ces projets d'envergure **à la pointe de la technologie** permettent à l'UPJV de **valoriser les compétences de ses unités de recherche** et de rayonner à l'international, que ce soit dans le domaine du numérique, des biotechnologies végétales, la santé, et dans bien d'autres domaines encore.

[Santé](#)  
[Sciences](#)  
[SHS](#)  
[Transversal](#)  
[Formation](#)



Le PIA c'est quoi ?